

Mercredi 10 décembre 2003

ATELIER N° 1

Thème n°13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

**I) CONSTAT SUR L'ECOLE : (maximum 1 page)**

**Remarque préalable :** Les membres du groupe espèrent qu'il sera tenu compte de leurs remarques et de leurs propositions, même si, dans leur ensemble, ils se montrent sceptiques.

Les membres du groupe constatent l'échec du collège unique qui crée l'échec scolaire et ne gomme pas les inégalités sociales.

Il est donc nécessaire de « diversifier » les enseignements, de s'interroger sur le contenu des programmes et sur la prise en charge des élèves en grande difficulté.

Il est inadmissible qu'actuellement 60 000 jeunes quittent chaque année le système éducatif sans aucune qualification et que sur les 600 000 jeunes de 17 ans et plus qui ont participé aux JAPD en 2001/2002 :

- 12 % ont des difficultés de compréhension
- 6 % sont dans une situation pouvant déboucher sur l'illettrisme.

**II) SYNTHESE DES DEBATS : (Maximum 4 pages)**

**1) Qu'est-ce qu'un élève en grande difficulté ?**

- Un élève qui ne maîtrise ni la lecture, ni la compréhension des messages oraux et écrits, ni l'expression écrite (syntaxe, vocabulaire, orthographe), ni le calcul de base (les 4 opérations).
- Un élève qui a accumulé des lacunes tout au long de sa scolarité par manque de motivation, de travail et de suivi familial.

**2) Comment repérer les élèves en grande difficulté ?**

Il faudrait faire des tests d'évaluation en fin de CM2 et non pas en début de 6<sup>ème</sup>, du même type de ceux qui existent actuellement (français/mathématiques), afin de préparer des structures d'accueil au collège.

**3) Dans quelles structures les accueillir ?**

Il faudrait prévoir, après examen des évaluations et entretien avec les parents pour les informer, mais sans possibilité de refuser, l'accès dans une classe « transitoire » entre le CM2 et la 6<sup>ème</sup>, dans tous les collèges où c'est nécessaire (en ZEP, en particulier).

Dans cette classe ne seraient enseignés que le français et les mathématiques.

Les élèves (effectif souhaitable : 12 élèves) seraient encadrés par 2 professeurs volontaires (français/mathématiques) travaillant en concertation.

Le travail à la maison serait progressif, mais limité en quantité, l'essentiel étant fait en classe.

A la fin de cette année « transitoire », selon les résultats, il serait proposé, sans que les parents puissent s'y opposer :

- Un passage en 6<sup>ème</sup> « normale ».
- Une orientation vers une SEGPA.

Afin d'éviter les passages à l'ancienneté et afin de revaloriser l'enseignement professionnel et l'apprentissage, il faudrait créer en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup> des classes avec alternance entreprise / école où les élèves seraient affectés après entretien avec les parents, mais sans possibilité de refus.

A la fin de la 3<sup>ème</sup>, il y aurait un diplôme prenant en compte à la fois :

- le contrôle continu au collège.
- Le contrôle continu en entreprise (cahier ou livret de stage, tenu par l'employeur).

Il faudrait aussi, pour les élèves rencontrant de graves problèmes familiaux, réhabiliter l'internat afin de leur rappeler et leur faire acquérir les règles élémentaires de la vie sociale et communautaire et leur permettre de travailler dans de meilleures conditions que chez eux. Des aides seraient, bien entendu, accordées pour couvrir les frais d'internat (Fonds collégien d'internat).

**4) Pour adapter les contenus, il serait souhaitable de ne proposer à ces élèves, à partir de la 4<sup>ème</sup> qu'une seule langue vivante, avec un horaire renforcé. Ceci permettrait de libérer des heures**

pour l'aide et le travail personnel.

- 5) Il faudrait revoir les programmes dans certaines matières car il paraissent ou trop ambitieux ou inadaptés à la motivation et aux capacités de bon nombre d'élèves et conduisent à un échec massif. Les programmes devraient être moins abstraits, privilégiant les exercices « pratiques ».
- Ex. : En Mathématiques : suppression des produits remarquables.  
En Histoire : retour à la chronologie, à l'événementiel.  
En Géographie : partir de la France pour élargir progressivement à l'Europe, puis au Monde.  
En Français : privilégier les documents « utiles » à la vie courante, sans négliger la culture générale.
- 6) Il faudrait que les enseignants s'interrogent :
- Sur la quantité de travail à la maison (moins de travail à la fois, mais plus souvent).
  - Sur l'étalement dans le temps.
  - Sur l'accumulation des contrôles certains jours.
  - Sur l'acquisition de méthodes de travail.
  - Sur l'apprentissage des leçons (un horaire hebdomadaire allégé – pas de LV2 – devrait libérer des créneaux quotidiens pour cet apprentissage).  
Pourquoi ne pas mettre en place ?
  - Un tutorat professeurs – élèves.
  - Un tutorat entre élèves.
  - Des aides au devoir au collège ou municipales (cf : Beuveille).
- 7) Il faudrait impliquer davantage les parents ou obtenir leur soutien (voire leur neutralité) en les ramenant dans un lieu qui leur rappelle souvent leur échec personnel.  
Pour obtenir leur approbation, il faudrait leur offrir des solutions alternatives sur place et non dans des établissements éloignés de leur domicile (sauf internat).
- 8) Il est absolument nécessaire que les enseignants travaillent en concertation :
- Avec les personnels du secteur social (assistant(e) social(e) scolaire, éducateurs).
  - Avec le personnel médical (médecin, infirmière scolaires).
- Une visite médicale au tout début de l'année scolaire en 6<sup>ème</sup> est absolument nécessaire pour déceler, entre autres, les déficiences visuelles et auditives chez les élèves (des aides pourraient être accordées aux familles défavorisées pour soigner ces déficiences, du type Fonds Social Collégien ou Fonds Social des cantines).

### PRIORITES POUR L'ECOLE

L'équipe d'animation, en toute honnêteté intellectuelle, s'efforce de dégager les trois priorités pour l'Ecole qui auront émergé de l'ensemble des discussions qu'elle aura animées.  
Chaque priorité doit être formulée en une phrase.

I) Créer une classe "transitoire" entre CM2 et 6ème.

II) Créer des classes d'alternance en 4ème et en 3ème.

III) Limiter le rôle, le pouvoir de décision des parents dans l'orientation

ATELIER N° 2

Thème n° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

II) CONSTAT SUR L'ECOLE : (maximum 1 page)

Le débat a eu du mal à démarrer et les participants ont souhaité s'exprimer sur le thème directement, sans rester dans les généralités sur l'Ecole.

1. Il a été constaté que la motivation des élèves baissait de la sixième vers la troisième : les enfants qui entrent au collège se montrent encore assez curieux de tout mais cette qualité s'estompe au fil des années passées au collège.
2. La phase de découverte, en fait, est parfois encore présente, mais dès qu'il faut apprendre, ils semblent n'avoir pas le sens de l'effort. Les parents présents se posent la question de savoir comment ils pourraient aider leurs enfants à la maison.
3. Les bons élèves ont une mauvaise image auprès de leurs camarades et la réussite scolaire n'est donc pas valorisée. Se pose alors le problème du « savoir être » : certains iront de leur propre chef demander des explications au professeur en fin d'heure, et d'autres – ceux qui peut-être en auraient le plus besoin – ne le feront jamais. Il faut y ajouter la notion d'estime de soi, que les élèves n'ont pas toujours ou savent mal acquérir : ils ont tendance à se cataloguer eux-mêmes, persuadés qu'ils sont enfermés dans une catégorie : si j'ai de bonnes notes, je dois être à l'écart, avec ceux de mon clan. A l'inverse, si j'ai de mauvaises notes, autant faire le clown pour être quelqu'un.
4. Les élèves n'ont d'ailleurs pas la conscience du long terme et réalisent mal ce qui est en jeu pour eux au collège. La question épineuse de leur orientation ne les effleurera, pour la plupart, qu'en fin de premier trimestre de troisième. De sorte qu'ils n'arrivent pas même à envisager leur propre progrès. Ils croient qu'on est nul en sport ou bon en maths, et oublient qu'on peut apprendre, qu'il existe une méthodologie et qu'ils sont là pour la découvrir avant de savoir l'appliquer.
5. La façon de noter paraît parfois trop démotivante pour les élèves : ceux qui obtiennent de mauvaises notes y voient des sanctions et non une invitation à revoir des notions non acquises. Le problème de l'évaluation normative est qu'elle sanctionne l'acquisition de notions sans mettre en lumière les raisons des échecs, les démarches des élèves pour arriver à l'erreur ni les différentes formes d'esprit. Elle oblige donc à rentrer dans un moule et ne permet pas de progresser. Pour l'élève, s'il obtient un 02/20, c'est qu'il n'a rien compris et il ne cherchera pas à comprendre davantage par la suite. Les élèves ne perçoivent pas toujours très bien, d'ailleurs, ce qui est évalué. La pédagogie différenciée, en effet, semble difficile à appliquer.
6. Le problème de la lecture, orale comme mentale, a également été soulevé : les élèves n'aiment pas lire et, de ce fait, sont nombreux encore à ne pas lire couramment en sixième.
7. Le problème de l'hétérogénéité a été le plus débattu : que faire en effet des élèves qui entrent en sixième déjà en difficulté ? Puisque les classes sont hétérogènes, il est difficile d'adapter son enseignement à tous : soit les élèves en difficulté sont sacrifiés, soit les élèves qui ont des facilités s'ennuient et, éventuellement, sont privés d'un enseignement à leur niveau, auquel ils ont pourtant droit.
8. Les notions de rythme et de durée scolaires ont été abordées : les élèves subissent des problèmes de sommeil qui sont causes de bien des tourments et expliquent parfois même presque à eux seuls certains échecs scolaires.

ATELIER N° 2

Thème n° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

II) SYNTHESE DES DEBATS : (Maximum 4 pages)

**1. L'évaluation**

- L'évaluation normative doit persister, mais accompagnée de façon plus généralisée par d'autres formes d'évaluation. Pourquoi tout travail devrait-il automatiquement recevoir une appréciation chiffrée ? L'idéal serait de mixer les différentes formes d'évaluation. Il faudrait définir une liste de compétences devant être acquises au sortir du collège. Ces compétences seraient validées ou non par les équipes pédagogiques, sans être sanctionnées par une note. Ceci ne doit pas remplacer le Brevet des Collèges, qui reste la première – et parfois la seule – expérience d'examen pour les élèves.
- Les matières d'ouverture sont trop négligées à l'intérieur même des autres matières : comment prend-on en compte le corps de l'élève ailleurs qu'en EPS, par exemple ? Les disciplines

**fondamentales sont trop valorisées et les autres trop dépréciées. Il s'agirait donc de réussir à évaluer autre choses que les seuls savoirs.**

**- Le fait d'être noté par un autre professeur que celui qui enseigne pourrait également permettre aux élèves d'être parfois davantage valorisés. Certains professeurs constatent en effet que certains élèves, en cas de bonne note, les remercient (sic !)**

## **2. La notion de projet**

**- On pourrait proposer un livret individuel par élève, qu'il remplirait en autonomie, et qui le suivrait tout au long de sa scolarité. Ce livret lui permettrait d'avoir une vision globale de ce qu'il aura à apprendre, et de mieux prendre en main sa propre réussite. Il faudrait aussi généraliser et redéfinir l'utilisation du livret scolaire, outil qui existe déjà mais est rarement exploité autant qu'il pourrait l'être. Cet outil devrait permettre en outre de mieux prendre en compte les acquis des cycles précédents et d'assurer une meilleure liaison Ecole-Collège puis Collège-Lycée, à condition qu'il suive l'enfant durant toute sa scolarité.**

**- On doit davantage mettre en relation ce qu'ils apprennent à l'école et ce à quoi cela peut leur servir plus tard.**

**- Le lien entre l'école et le monde extérieur est à renforcer, que ce soit par le biais de stages, de visites ou autres.**

## **3. L'hétérogénéité**

**- Il fait l'unanimité autour de la table que le collège unique ne saurait permettre la prise en compte de l'hétérogénéité. Le collège unique, en effet, oblige tous les élèves, malgré leurs multiples différences de capacités, de points forts, de tempérament, de caractère, d'appétence... à rentrer dans le même moule : ils doivent de toutes façons tous aller jusqu'en troisième, alors qu'ils n'en sont pas tous ni capables ni désireux. Il serait donc grand temps que le collège unique face enfin place au collège multiple : l'école a le devoir d'offrir des structures différentes, adaptées à des élèves tous différents. Il faut réintroduire les paliers d'orientation en cinquième, proposer à nouveau des classes relais plus nombreuses, des quatrièmes d'aide et de soutien ou des classes de transition... et, surtout, proposer toutes sortes d'options variées correspondant à des formes d'esprit variées. Le collège unique est une broyeuse qui interdit aux originalités de s'épanouir.**

**- Il faut également accepter de composer des classes de niveau et non plus des classes hétérogènes, dans lesquelles les « bons » s'ennuient autant que les « pas bons ». Et que l'on se détrompe si l'on croit que les plus nombreux sont au milieu ! Au moins, il faudrait rétablir les groupes de niveau, en effectifs restreints. Un professeur fait part de l'expérience qu'il vit avec une classe de troisième option technologie où les élèves, pour beaucoup d'entre eux, ont des difficultés dans sa matière, mais où ils sont 21. Et ils s'y sentent bien, ils travaillent mieux, aussi parce que le professeur peut adapter son enseignement.**

**- Des stages devraient être obligatoires, sur le temps scolaire, pour tous les élèves de troisième et de quatrième, sur des plages horaires banalisées à cet effet.**

**- Il est urgent aussi de développer les dispositifs de soutien et d'aide aux devoirs en effectifs très réduits.**

## **4. Les crédits**

**- Ils ne sont pas suffisants et sont sans cesse grignotés. Lorsque les IDD sont apparus par exemple, les exigences étaient relativement claires, mais les crédits spécifiques inexistantes. Il a donc fallu prendre sur les crédits des autres matières !**

**- Il faut que les effectifs dans les classes puissent être réduits : sans nécessairement que le personnel augmente de façon impossible à financer, il serait envisageable de gonfler les effectifs des classes de bon niveau, pour réduire ceux des classes d'élèves faibles. Ceci si l'on admet, bien sûr, l'existence de classes de niveau.**

**- On pourrait généraliser les expériences de « simulations globalisées ».**

## **5. Rythmes et durées.**

**- Les élèves ne peuvent pas être efficaces pendant 55 minutes. Il faut donc, sans nécessairement réduire la durée d'un cours, imaginer d'autres activités pour utiliser le temps qui est perdu faute de capacité de concentration. C'est là qu'on pourrait trouver des activités qui prennent davantage en compte le corps de l'élève, et ce dans toutes les matières.**

**- Concernant l'Emploi du Temps, il est trop chargé et absolument pas adapté au rythme biologique de l'enfant. La discussion à ce sujet a été houleuse car certains estiment que l'école doit s'adapter le plus possible à la nature de l'enfant et d'autres estiment que l'école doit apprendre aux enfants à affronter les futures difficultés de la vie. Vraiment, les opinions étant très partagées à ce sujet, nous n'avons pas tranché. Quoi qu'il en soit, les journées sont trop longues et devraient être raccourcies.**

**- Il faudrait une fois pour toutes revoir les programmes : les alléger, redéfinir les compétences**

exigibles, mieux les centrer.

### PRIORITES POUR L'ECOLE

L'équipe d'animation, en toute honnêteté intellectuelle, s'efforce de dégager les trois priorités pour l'Ecole qui auront émergé de l'ensemble des discussions qu'elle aura animées.

Chaque priorité doit être formulée en une phrase.

**I) Il faut abandonner le collège unique et mieux gérer l'hétérogénéité des élèves en leur proposant des structures adaptées à leurs compétences et à leurs centres d'intérêt.**

**II) Il faut adapter davantage les rythmes, les durées et les contenus scolaires aux rythmes biologiques de l'enfant.**

**III) Il faut élaborer des principes et des méthodes d'évaluation plus stimulants pour l'élève.**

Mercredi 10 décembre 2003

### ATELIER N° 3

#### Thème n° 22 :

Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

**III) CONSTAT SUR L'ECOLE : (maximum 1 page)**

#### Questions préliminaires :

Au vu des points suivants, les professeurs doutent quelque peu de la légitimité du débat :

1/ Des débats ont déjà eu lieu, notamment sur les programmes, et pourtant la mouture définitive a été la même que celle sur laquelle les professeurs avaient à débattre.

2/ Les sujets ont été choisis sans que les professeurs soient consultés et, sur les feuilles dont disposent les enseignants, les réponses sont déjà plus ou moins préparées.

3/ Les conclusions du haut conseil ont été censurées.

4/ Le collège unique ne saurait être remis en cause.

5/ Le rapport doit être remis en septembre et la synthèse sera faite en fin d'année : une telle rapidité d'exécution est-elle réaliste ?

#### CONSTAT :

- La France dépense trop dans le domaine de l'Education (sans compter le problème des retraites) mais les résultats ne sont pas probants.
- Les chiffres diffusés par les médias sont inexacts, ou ne reflètent pas la réalité : il y aurait ainsi 11,6 élèves par enseignant ; mais ces chiffres ne tiennent pas compte des enseignants détachés
  - ⇒ il vaudrait donc mieux parler du nombre d'élèves par division
  - ⇒ pourquoi, par ailleurs, y a-t-il autant d'enseignants détachés ?
- L'école fonctionne mal, et c'est là le point de vue des parents, des enseignants et des élèves : le problème principal semble être un problème de motivation
- Mais quelles sont les différentes missions de l'école ? Il paraît légitime de se poser la question dans la mesure où l'on a l'impression qu'à l'école on passe beaucoup de temps à faire autre chose qu'à enseigner ? Ainsi, un parent est en droit de se demander pourquoi son enfant ne sait toujours pas lire en 6<sup>ème</sup>. (nous entendons bien sûr lecture au sens de compréhension du message et non au sens de déchiffrage)  
En fait, la diversité est un plus mais trop de diversité empêche de se centrer sur les apprentissages fondamentaux. Ainsi, est-il vraiment utile de passer un brevet informatique à l'école primaire ?  
En favorisant les disciplines d'ouverture, nous formons des élèves dont les bases sont fragiles, nous induisons chez les élèves un manque de concentration et la pratique du zapping.
- Pour les parents, l'école s'apparente souvent à un service.
- Pourquoi les élèves travailleraient-ils ? Ou, pour formuler les choses différemment, quel est le mérite de l'élève qui travaille ?

Cette question revient à s'intéresser à la place du travail dans une société qui fonctionne beaucoup par assistanat.

- L'école ne semble plus jouer son rôle d'ascenseur social ; elle n'est plus égalitaire mais accroît les inégalités. En effet, le collège baisse ses exigences, mais quand un élève arrive au lycée, il a souvent besoin d'aide : les élèves issus d'un milieu favorisé intellectuellement et financièrement peuvent seuls bénéficier de cette aide.
- Pourquoi les établissements publics ne répondent-ils pas au même niveau d'exigence ? Lorsqu'un enfant est dans un établissement qui laisse à désirer – par exemple parce que les professeurs absents ne sont pas remplacés -, seuls les parents appartenant à un milieu favorisé peuvent mettre leurs enfants dans le privé ou changer leurs enfants d'établissements : il leur est loisible de contourner la carte scolaire, par exemple en louant un appartement dans une autre localité.
- Le collège unique pose également un problème car il repose sur la notion d'égalité et non d'équité : pourquoi vouloir donner la même chose à tout le monde alors qu'il faudrait plutôt privilégier l'équité = donner à chacun selon ses besoins ; en effet, certains élèves réussiraient mieux dans d'autres voies que la voie générale.

De plus, la politique qui veut que tout le monde aille en seconde ou que tout le monde obtienne son bac déplace le problème : les lycées professionnels accueillent par exemple des élèves qui ont redoublé plusieurs fois la seconde ou dont personne ne veut plus.

Il semblerait plus logique de valoriser toutes les filières : ainsi, pourquoi avoir supprimé la possibilité de partir en C.A.P. après la 5<sup>ème</sup> ? Ce faisant, on prend le risque de voir des élèves s'essouffler et perdre leur motivation.

En Allemagne par exemple, il existe un tri entre les élèves mais des passerelles subsistent.

### ATELIER N° 3

#### Thème n° 22 :

Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

#### II) SYNTHÈSE DES DÉBATS : (Maximum 4 pages)

##### SUJETS ABORDÉS :

##### **I. Recrutement :**

- L'image du professeur est fort dénigrée dans les médias ou dans la société et cela rejaille bien sûr sur les recrutements.
- Le système d'accès au corps des enseignants est complexe, pluriel et trop diversifié. De plus, ces différents modes d'accès ne répondent pas aux mêmes exigences (par exemple les auxiliaires intégrés, ou ceux inscrits sur une liste d'aptitude). Existe-t-il alors une différence entre quelqu'un qui a passé un concours et celui qui a été intégré ? Si oui, laquelle ? (points, salaire, ...) Comment cela apparaît-il en terme d'évolution de carrière ? Ne serait-il pas plus simple de conserver uniquement le concours externe et le concours interne ?

En outre, ce n'est pas un système égalitaire : pour un même poste vont être recrutés des gens de profil très différent. (citons le cas des vacataires, dont certains n'ont pas même une licence.)

- Le recrutement doit rester national : non à la régionalisation.

**Rq :** Pourquoi n'y a-t-il pas davantage de possibilité de permutation pour pouvoir se retrouver dans la région dans laquelle on souhaite enseigner ?

- Afin que les enseignants soient bien intégrés dans leur future équipe et qu'ils s'adaptent à la politique de leur nouvel établissement, peut-être faudrait-il qu'ils rencontrent leur futur chef d'établissement avant que la mutation ne soit effective et que celui-ci n'émette un avis préalable.

##### **II. Formation.**

a) avant concours :

- Concernant la formation, elle diffère selon les IUFM, dont les priorités changent selon les régions et les lubies de formateurs.
- Néanmoins, le manque de pratique est dommageable, ainsi que les stages, trop théoriques et trop morcelés. Nous citerons l'exemple d'une formation I.U.F.M. où trois heures seulement ont été consacrées à l'apprentissage de la lecture.

- De même, il existe parfois un certain manque de crédibilité dans la manière dont les enseignements sont amenés : que penser du thème : « Comment préparer sa première journée de classe ? », traité le 15 octobre ?...
- Le futur enseignant devrait pouvoir suivre des stages avant de passer le CAPES pour se forger une idée un peu plus précise de ce qu'est l'enseignement avant de s'y engager. Mais le DEUG et la licence seraient-ils restreints ? Ce n'est guère souhaitable.
- Le mérite des I.U.F.M. est d'avoir apporté de la pratique dans un enseignement théorique.
- Est-il nécessaire d'avoir une formation commune maternelle- primaire // collège -lycée ? La question reste ouverte. En fait les missions semblent différentes.

#### b) le rôle du tuteur

- Les tuteurs ne doivent visiter leur stagiaire que 2 fois dans l'année : pour que le travail soit effectué sérieusement, il faut compter sur la conscience professionnelle du tuteur, puisque 2 visites dans l'année ne sont certainement pas suffisantes pour juger du travail fourni, des progrès accomplis ou des erreurs à redresser.
- Par ailleurs, le tuteur est payé pour 16 heures : il passe donc 8 heures chez le stagiaire (dans sa classe, ou à lui parler, ou à commenter ses prestations) et le stagiaire passe 8 heures chez son tuteur : il faut absolument augmenter ces horaires et faire la part belle à la pratique accompagnée.
- Il serait souhaitable que le stagiaire et son tuteur exercent dans le même établissement, ou dans des établissements très proches pour des raisons pratiques.
- Lorsqu'un tuteur repère qu'un de ses stagiaires ne présente guère de qualités pour devenir enseignant, il ne devrait pas hésiter à faire barrage. Mais cela est difficile vu le contexte amical qui se développe. Il devrait alors s'agir d'une décision collégiale.
- Par ailleurs, il serait intéressant de développer, au sein de l'Education Nationale ou de la fonction publique, des passerelles pour les enseignants en souffrance.

#### c) pour les professeurs en exercice.

- Une fois que les enseignants ont obtenu leur concours, pourquoi ne bénéficieraient-ils pas de la possibilité de s'arrêter pour se former ?
- En ce qui concerne les stages, ceux-ci devraient avoir lieu sur le temps de travail, comme c'est le cas en primaire où les enseignants sont d'ailleurs remplacés.
- De plus, il semble aberrant que plus de la moitié des stages n'aient pu être organisés l'an passé, faute de crédit.
- Néanmoins, les professeurs manquent souvent d'information : peu connaissent l'existence des F.I.L. qui leur permettent de s'organiser par établissement en choisissant le thème du stage ainsi que l'intervenant.
- Enfin, pourquoi ne pas envisager la présence d'un conseiller pédagogique par matière au niveau des collèges comme cela se pratique en école primaire ?

#### d) Le problème de la bivalence.

- Il faut conserver un haut niveau d'exigence sur le plan des compétences disciplinaires, et la bivalence ne saurait coïncider avec cette exigence.
- De plus, la bivalence poserait des problèmes sur le plan de la formation continue.
- Mais la bivalence ne nous sera-t-elle pas imposée pour respecter les normes européennes ?
- Il semble bien plus intéressant de faire travailler sur un même projet et dans une même classe, deux collègues de matières différentes (cf I.D.D.)
- Il peut être également profitable de s'inspirer des P.P.C.P. (= projet pluridisciplinaire à caractère professionnel), dans lesquels les professeurs peuvent travailler en binôme (un professeur de l'enseignement général et un de l'enseignement professionnel) et qui débouchent sur une illustration concrète ; au collège, ce pourrait être « La découverte de la lecture à partir de la bande dessinée. »

### III. Evaluation des enseignants

- Sur le terrain, les professeurs, quel que soit leur statut (par exemple certifié ou agrégé), font le même travail : doivent-ils alors percevoir le même salaire et bénéficier du même temps de travail ? Il serait peut-être plus profitable que les agrégés soient prioritaires pour enseigner en lycée.
- Le système de points devrait être transparent et explicite.
- On parle d'inégalité entre les élèves mais il existe aussi une inégalité entre les établissements.
- Les enseignants demandent des inspections plus nombreuses et plus régulières

- Le type même de l'inspection doit changer : ces visites doivent permettre de conseiller le professeur dans sa pratique et pas seulement de le sanctionner.
- L'inspecteur devrait être aussi un enseignant et faire preuve de neutralité (un chef d'établissement ne peut inspecter les professeurs de son établissement ; un inspecteur n'a pas à subir la pression de quotas.)
- Par ailleurs, la note devrait répondre à un barème bien précis et mettre en lumière les compétences disciplinaires et les compétences pédagogiques.
- Enfin, la notation devrait impérativement prendre en compte le mérite :
  - En valorisant les stages, la formation interne (ceux concernant la matière étant bien sûr prioritaires)
  - En permettant de tirer parti des compétences particulières repérées par l'inspecteur : un inspecteur peut ainsi conseiller à un enseignant de partir en lycée mais il n'a aucun moyen de l'aider à le faire.
  - En ne superposant pas le mérite à l'ancienneté : attention à l'existence de quotas, par âge et par matière

### PRIORITES POUR L'ECOLE

**L'équipe d'animation, en toute honnêteté intellectuelle, s'efforce de dégager les trois priorités pour l'Ecole qui auront émergé de l'ensemble des discussions qu'elle aura animées.**  
**Chaque priorité doit être formulée en une phrase.**

**I)** Un recrutement qui doit passer par un concours national (externe ou interne) et exclure la bivalence.

**II)** Une formation en I.U.F.M. intégrant davantage de pratique et relayée par une formation continue obligatoire.

**III)** Une évaluation du mérite et de l'investissement professionnel grâce à des critères objectifs, en plus de l'ancienneté.